HRW : "l’ONU envoie un message symbolique inquiétant pour le Burundi"

Human Rights Watch, 8 dÃ©cembre 2020 Burundi : Lâ€™ONU devrait maintenir des rapports rÃ©guliers sur la situation des droits humains La surveillance par le Conseil de sÃ©curitÃ© est essentielle pour la justice et les rÃ©formes (New York) â€“ Le Conseil de sÃ©curitÃ© des Nations Unies devrait continuer Ã surveiller la situation des droits humains prÃ©occupante auÂ BurundiÂ en accordant une attention particuliÃ¨re aux violations continues et Ã la justice, a dÃ©clarÃ© Human Rights Watch aujourdâ€™hui.

Des incidents de sÃ©curitÃ©Â et desÂ informations faisant Ã©tatÂ de meurtres, de disparitions et dâ€™arrestations arbitraires persistent au Burundi, malgrÃ© les espoirs initiaux de rÃ©forme aprÃ¨s lâ€™Ã©lection dâ€™un nouveau prÃ©sident en maiÂ 2 uneÂ dÃ©claration prÃ©sidentielleÂ sous la conduite de lâ€™Afrique du Sud, le Conseil a dÃ©cidÃ© le 4Â dÃ©cembre de mett rapports pÃ©riodiques sur le Burundi, tout en continuant Ã Ã©voquer la situation dans ce pays lors de ses rÃ©unions semestrielles sur la rÃ©gion des Grands Lacs et lâ€™Afrique centrale. Lâ€™Afrique du Sud occupe actuellement la prÃ©siden tournante du Conseil de sÃ©curitÃ©, ainsi que la prÃ©sidence de lâ€™Union africaine (UA). Â«Â Les rÃ©unions du Conseil de sÃ©curitÃ© sur le Burundi sont devenues de plus en plus controversÃ©es et irrÃ©guliÃ¨res, alors que le Burundi et ses alliÃ©s a sein du Conseil tentent dâ€™empÃªcher la surveillance indispensable de la situation dans le paysÂ Â», a indiquÃ©Â Louis Charbonneau, directeur du plaidoyer auprÃ¨s des Nations Unies Ã Human Rights Watch. Â«Â En pratique, la surveillance limitÃ©e du Conseil de sÃ©curitÃ© sur le Burundi continuera probablement comme avant, mais pour de nombreux Burundais, cela envoie un message symbolique inquiÃ©tant Ã un moment charniÃ¨re pour le pays.Â Â» Â LaÂ rÃ©solution 2303, adoptÃ© juilletÂ 2016 en rÃ©ponse Ã lâ€™aggravation de la crise sÃ©curitaire et des droits humains au Burundi, exigeait que le SecrÃ© gÃ©nÃ©ral de lâ€™ONU fasse rapport au Conseil de sÃ©curitÃ© sur la situation au Burundi tous les trois mois. Le gouverneme burundais nâ€™a cessÃ© dâ€™exiger que ce pays soit retirÃ© de lâ€™ordre du jour du Conseil. Les rapports ont eu lieu Ã inte irrÃ©guliers et plusieurs ont Ã©tÃ© reportÃ©s ou annulÃ©s Ã lâ€™approche desÂ Ã©lections de maiÂ 2020Â dans le pays.Â L Ã©tait, dâ€™aprÃ¨s certaines informations, que le Burundi menaÃ§ait de rompre les liensÂ avec lâ€™EnvoyÃ© spÃ©cial de lâ€ Burundi, Michel Kafando, qui a dÃ©missionnÃ© en octobreÂ 2019. Michel Kafando nâ€™a pas Ã©tÃ© remplacÃ© et il est prÃ© son bureau soit fermÃ© en dÃ©cembreÂ 2021. Le Conseil des droits de lâ€™homme de lâ€™ONU a crÃ©Ã© une Commission sur le Burundi en 2016, qui est chargÃ©e dâ€™enquÃªter et Ã©tablir des rapports sur les graves violations et abus en matiÃ¨re droits humainsÂ commis au Burundi depuis que la crise a Ã©clatÃ© en 2015. Dans son rapport de septembreÂ 2020, la commissionÂ a concluÂ que de graves violations des droits humains, qui, dans certains cas, peuvent constituer des crimes contre lâ€™humanitÃ©, persistaient en 2019 et en 2020. En octobre, le gouvernement burundais a tentÃ©, sans y parvenir, dâ€™empÃªcher le renouvellement du mandat de la Commission dâ€™enquÃªte lors de la derniÃ¨re session du Conseil. En novembre, le Bureau du SecrÃ©taire gÃ©nÃ©ral de lâ€™ONU a publiÃ© unÂ rapportÂ exposant sa stratÃ©gie pour relancer le et ses activitÃ©s au Burundi. Ce rapport a fourni une Ã©valuation superficielle de la situation des droits humains au Burundi â€“ malgrÃ© une intensification des violations des droits humains dans les mois prÃ©cÃ©dents â€“ et sâ€™est abstenu de formuler recommandation claire sur le fait de maintenir ou non le Burundi sur lâ€™ordre du jour du Conseil de sÃ©curitÃ©. Le Burundi a rÃ©pondu enÂ annonÃ§antÂ quâ€™il accepterait uniquement une assistance sur les aspects de dÃ©veloppement socio-Ã©conomique et que le Bureau de lâ€™EnvoyÃ© spÃ©cial de lâ€™ONU pour le Burundi serait fermÃ© dâ€™ici dÃ©cembre, bi quâ€™uneÂ extension dâ€™un an ait Ã©tÃ© nÃ©gociÃ©e Ã la hÃ¢te. Dans sa dÃ©claration prÃ©sidentielle du 4Â dÃ©cemb sÃ©curitÃ© a saluÃ© la volontÃ© du gouvernement de Â«Â renforcer les relationsÂ Â» avec les acteurs rÃ©gionaux et internati tout en exprimant des inquiÃ©tudes sur les violations et abus continus en matiÃ¨re de droits humains. Le Conseil a aussi soulignÃ© la nÃ©cessitÃ© dâ€™accomplir des progrÃ¨s vers la promotion de lâ€™Ã‰tat de droit, un systÃ¨me judiciaire indÃ© respect des libertÃ©s fondamentales et la responsabilisation pour les abus au Burundi, et a appelÃ© le gouvernement Ã coopÃ©rer avec les Nations Unies pour atteindre tous ces objectifs. Les gesticulations politiques et les menaces du gouvernement ne devraient pas dÃ©tourner lâ€™attention du fait que, comme le reconnaÃ®t le Conseil de sÃ©curitÃ©, des effo soutenus seront nÃ©cessaires pour amÃ©liorer la situation des droits humains au Burundi. Le Conseil de sÃ©curitÃ© ne devrait pas Ã©carter la surveillance des droits humains dans ses efforts pour renforcer le dialogue avec la nouvelle administration.

Les Nations Unies devraient Ã©tablir des rapports dÃ©taillÃ©s sur la situation des droits humains, humanitaire et sÃ©curitaire au Burundi pour les rÃ©unions sur la rÃ©gion des Grands Lacs et lâ€™Afrique centrale du Conseil de sÃ©curitÃ© et le Conseil devrait y rÃ©pondre de maniÃ¨re adÃ©quate, a indiquÃ© Human Rights Watch. En septembreÂ 2019, la Commission dâ€™enquÃªteÂ a signalÃ©Â que huit facteurs de risque communs aux atrocitÃ©s criminelles Ã©taient prÃ©sents au Burundi. L plupart des facteursÂ nâ€™ont pas Ã©tÃ© traitÃ©sÂ de maniÃ¨re structurelle par la nouvelle administration, par exemple en remÃ©diant aux abus commis par la ligue des jeunes du parti au pouvoir et auÂ contrÃ´le quâ€™elle exerce sur la population. En 2015, le Conseil de paix et de sÃ©curitÃ© de lâ€™UAÂ a demandÃ©Â des rapports mensuels Ã la prÃ©sidente de la comm sur la situation des droits humains et les actes de violence au Burundi. Cependant ces rapports ont Ã©tÃ© irrÃ©guliers et incohÃ©rents. Â«Â Mettre fin au glissement du Burundi vers une situation de non-droit nÃ©cessitera une rÃ©forme systÃ©miqu et une volontÃ© politique forteÂ Â», a conclu Louis Charbonneau. Â«Â Dâ€™ici lÃ , la transition fragile et la situation des droits humains et sÃ©curitaire instable au Burundi devraient rester sous Ã©troite surveillance internationale.Â Â»